

**Durée
1 jour**



HABILITATION ELECTRIQUE HO BO INITIALE

Objectifs : Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Personnel visé : Toute personne devant réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, désherbage...) ou dans un environnement électrique (travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées) : peintres, agents d'entretien ou de nettoyage, gardiens d'immeubles

Validation visée : Attestation de formation Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation » Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, Mémento stagiaire
- Equipements de protection

PARTIE THEORIQUE

Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)

Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection

Évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique Prescriptions pour les non électriciens

PARTIE PRATIQUE

Présentation des équipements de protection

Simulation de chantier



CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr